

Conférence de presse
donnée à Tavannes le 20 mai
2000 à l'occasion de la
36ème Fête de la jeunesse
jurassienne.

Que pensez-vous du rapport «Avenir» ?
"C'est un travail en cercle fermé, la
réflexion d'un groupe privé. Une pièce
supplémentaire à ajouter au puzzle."¹
[Francis Daetwyler]

Rien ne sert d'aboyer, il faut mordre !

1° Jura-Sud : le grand frisson

Dans un récent communiqué² intitulé "Il ne suffira pas toujours d'aboyer !", nous remarquons avec un brin d'amusement "les émois des édiles politiques probernois provoqués par la décision de l'Ours de supprimer le service des urgences en soirée et en fin de semaine dans les hôpitaux de St-Imier et Moutier". Et nous ajoutons qu'"il était en effet cocasse de voir ces valets éternels aboyer tout à coup comme des gros toutous". D'autre part, au cours des mois passés, nous avons assisté à la publication de rapports de partis, de mouvements, d'institutions, liés à la vaste problématique de "l'autonomisation progressive du Jura-Sud". Ce fut l'occasion à toutes sortes de personnalités, plus ou moins propulsées au-devant de la scène par les médias, d'agrémenter ce spectacle de grandes envolées politiques. Disons-le tout de suite : nous restons sur notre faim ! Nonobstant, d'aucuns pourraient prétendre à une "accélération de la Question jurassienne", si tant est que cette expression ait un sens. Enfin, pourrait-on dire, il se passe quelque chose, la région se réveille, le statu quo n'est plus de mise, etc. Nous sommes restés quant à nous beaucoup plus dubitatifs. Nous en donnons le pourquoi dans les lignes qui suivent où nous nous intéresserons plus à la forme et aux conséquences des propositions émises qu'à leur contenu.

2° "Autonomisation progressive" : le grand bazar

Rappelons quelques faits et mentionnons deux ou trois évidences. Point de départ : Accord du 25 mars 1994. Les cantons de Berne et du Jura ainsi que la Confédération helvétique mettent en place une "institutionnalisation du dialogue" au sein d'une Assemblée interjurassienne. De balbutiements en cocktails, en passant par des résolutions votées, "poubellisées" aussitôt par les administrations bernoise et jurassienne, la vénérable assemblée ne trouve finalement qu'au bout de presque 6 ans son rythme de croisière, concrétisé par la volonté de mettre en place des institutions communes et de s'offrir la bagatelle de trois pistes de réflexion pour résoudre la Question jurassienne.³

La venue du Groupe Avenir en été 1997, entre autres sous la pression du plébiscite prévu en ville de Moutier, chamboule un peu la donne. Du coup,

le Conseil-exécutif sentant comme un vent de fronde, donne mandat au Conseil régional en janvier 1998 de "*mener un processus de réflexion sur la manière de réaliser l'autonomisation progressive du Jura bernois*".⁴ Dès lors, c'est le grand bazar. Partis et mouvements politiques, associations, institutions, tous et toutes ont leur mot sur la question à tel point qu'aujourd'hui, bien malin est celui qui s'y retrouve. Cette situation est d'autant plus risible qu'on assiste au bal des casquettes. Ainsi par exemple, que défend Francis Daetwyler, député socialiste au Grand conseil, président du Conseil régional, responsable du groupe de pilotage sur l'autonomisation progressive du Conseil régional et qui, par ailleurs, participe aux groupes de réflexion des socialistes et de Force démocratique sur la problématique et présente leurs travaux. Son cas n'est pas unique. Prenons le député C.-A. Voiblet, vice-président de l'Assemblée interjurassienne, président du Groupe Avenir, maire de Reconvilier, et membre influent de l'UDC du Jura-Sud. Pour qui parle-t-il ? Le milieu autonomiste n'y échappe pas. Cette cacophonie, plus ou moins provoquée et orchestrée par Berne, a comme conséquence évidente de brouiller les cartes, d'égarer le citoyen, de le lasser le plus sûrement, et d'échapper ainsi à une quelconque avancée en la matière. Cela est d'autant plus détestable qu'on ne reconnaît pas à l'avance qui l'emportera. Est-ce les institutions officielles que sont le Conseil régional ou l'Assemblée interjurassienne, ou le Groupe Avenir en imposant son projet de loi ?

3° Partis politiques : les fadas du jeu de rôle

Ce n'est que récemment que le Probernois moyen s'aventure dans les méandres du fleuve tumultueux de la réflexion politique. Auparavant, l'aventurier était aussitôt taxé de séparatiste : pour le téméraire quidam, c'était comme une véritable mise au ban de la société que le tout un chacun n'était pas prêt d'assumer. Depuis peu, on peut se permettre cette audace. Emmené bon gré mal gré dans le débat par leurs personnalités, chaque parti du Jura-Sud s'est donc senti obligé d'apporter sa propre réflexion au débat sur "l'autonomisation progressive". Les voilà donc pris au jeu. Et de fait, nous avons assisté périodiquement à la publication dans la presse de documents émanants de groupes ad hoc de réflexion de chaque parti. Ces réflexions furent présentées lors d'une soirée débat organisée par le Groupe Avenir en fin d'année passée. Dans son annexe, la récente publication du Groupe Avenir⁵ les a recueillies et nous les avons relues...

Il apparaîtrait qu'en la matière aucun parti ainsi que le Groupe Avenir ne se satisfassent aujourd'hui du statu quo.⁶ Voilà qui est réjouissant mais on doit immédiatement mettre en doute leur sincérité... à moins que cela soit de la naïveté ! Ainsi, dans la grande marmite de l'autonomisation, en vrac tel parti nous propose un législatif de 30 membres ou tel autre un exécutif de 4 membres; chacun a son avis sur les compétences à disposer et l'on rajoute un peu de sel par ci, un peu de poivre par là... La grande tambouille ! Cela s'appelle "mettre la charrue avant les boeufs".

Certes, l'essentiel est plus ou moins ouvertement dit : il faut un pouvoir de décision. Le reste, qui est malheureusement le principal de leurs cogitations n'est que pur fantaisie. Là, on est vraiment dans l'onirique. Car le bon sens ne commande-t-il pas d'abord de mettre en place une institution qui a autorité en la matière pour fixer les modalités de gestion que l'on veut. En général, cela s'appelle une Constituante. Les partis se sont malencontreusement emportés. Eux, d'habitude si "raisonnables", les voilà fantasmant sur les places qu'ils pourraient investir sans remarquer qu'ils sont dans les nuages !

Que penser de cette attitude ? Les partis sont aujourd'hui soulagés. Ils ont, pensent-ils, apporté la contribution qu'on attendait d'eux à la problématique. Et si l'on tend bien l'oreille, on les entend dire : "fichez-nous la paix maintenant avec vos histoires !" Faisons-nous vraiment des procès d'intention ? Nous ne le pensons pas, et la meilleure preuve à nos affirmations n'est-elle pas la suivante : y a-t-il un échéancier fixé, une stratégie élaborée ou des moyens préconisés pour réaliser concrètement leurs projets ? Sur ce point capital, le grand silence !

4° Les faux discours

Nous devons faire une petite parenthèse pour le cas du Parti socialiste du Jura bernois (PSJB) et de Force démocratique (FD). Le trait commun est leur fidélité exemplaire à l'Ours. Ainsi, tout ce discours sur l'autonomisation ne peut que les déranger. Cependant, s'ils ne veulent pas paraître plus rétrogrades qu'ils ne le sont déjà, ils doivent bon gré mal gré faire avec. Leur stratégie est simple. On évacue le problème en se plaçant dans des cadres de réflexion totalement différents. Pour les socialistes, "parler avenir de la région c'est parler Europe." Et pour FD, c'est une refonte du fédéralisme. Le tout emballé dans un discours des plus sérieux. On ne peut que leur renvoyer leur copie avec mention : thème non traité !

5° Ce que l'Ours veut le Conseil régional le fera

On peut s'étonner que le soufflé provoqué par cette agitation subite soit actuellement si plat. Mais l'explication est simple. La solution qui va s'imposer est celle du Conseil régional garant de la bonne vieille politique probernoise. Car, d'une part, l'Assemblée interjurassienne n'a comme seule ambition que de régler des problèmes de collaboration intercantonale. D'autre part, il n'existe pas de mouvement populaire émanant des milieux probernois désireux de mener une campagne de revendications. Le Groupe Avenir lui-même s'en remet officiellement aux partis. Et enfin, les partis et les personnalités politiques qui les représentent, sont trop impliqués dans le système pour le contester. C'est donc par le Conseil régional que le Jura-Sud va "s'autonomiser". Et nous l'avons expliqué en d'autres temps, il ne faut rien attendre du Conseil régional et du mandat d'autonomisation progressive : *"Nous affichons notre plus grand scepticisme quant à la valeur du mandat du Conseil-exécutif et à sa réalisation éventuelle. En particulier, nous doutons fort*

*du concept cher à Mario Annoni "d'autonomisation progressive." Tout cela n'est que poudre aux yeux destinée à occuper la classe politique jurassienne en lui faisant croire qu'elle participe activement à la mise en place de structures décisionnelles au profit du Jura méridional."*⁸

6° L'échec du Groupe Avenir

Nous avons de bonnes raisons de soutenir le Groupe Avenir. Premièrement, institué en association, ce groupe de réflexion est devenu un acteur de la scène politique régionale. C'est qu'il compte en son sein bon nombre de personnalités du coin. Sa démarche et ses travaux ont trouvé entre autres auprès de la presse un écho des plus favorables. Deuxièmement, il est originellement issu des milieux probernois. Son ouverture rapide à des personnalités de tous bords doit être soulignée. Nous regrettons cependant que beaucoup de séparatistes notoires s'y sont engagés, lui donnant ainsi malgré lui une coloration par trop séparatiste. Troisièmement, les thèses défendues par le groupe sont pertinentes. C'est également de fait, le groupe qui désire pour le Sud du Jura le plus haut degré d'autonomie. Ce qui n'est pas pour nous déplaire ! Quatrièmement, et c'est le point principal, le Groupe Avenir est susceptible d'apporter la division tant dans les milieux probernois qu'au sein du canton de Berne. Comme levier, il est donc des plus utiles. Enfin, si le projet du Groupe Avenir se réalise, il faut bien admettre qu'une étape importante dans la libération du Jura-Sud aura été franchie. Dès lors, le goût du pouvoir aidant, nous pourrions aisément convaincre le dernier quarteron de fidèles à Berne de s'engager pour l'indépendance totale.

En avril dernier, le Groupe Avenir, a publié le rapport qu'il promettait. Au niveau formel, ce rapport ne vaut pas tripette. N'importe quel étudiant se serait vu refusé un tel travail. Mais ne soyons pas mesquins et allons à l'essentiel. Deux points ont retenu notre attention : la volonté de publier un projet de loi et le retrait de la scène politique du groupe. Reprenons-les.

Le contenu du projet de loi n'est pas nouveau. Il reprend les thèses du groupe. Ce qui retient notre attention, c'est la démarche. Il est manifeste que le groupe est dans la même bulle de réalité virtuelle que les autres partis : science-fiction à gogo. Une fois encore, la possibilité de légiférer n'appartient qu'à l'autorité qui en a les compétences, et pour l'heure le Grand conseil. Croire – et par la même occasion faire croire au citoyen – que l'on peut imposer à celle-ci son projet est de la pure niaiserie ! Croire aussi que seul son projet va s'imposer d'office, vu sa qualité intrinsèque, est du même acabit. Nous sommes pour une fois d'accord avec F. Daetwyler : le rapport du Groupe Avenir n'est qu' "*une pièce supplémentaire à ajouter au puzzle.*"⁹

L'esprit "*Troisième force*" a frappé. Avec solennité, le Groupe Avenir nous apprend son retrait de la scène politique : "*Nous sommes d'avis que la suite immédiate des travaux n'appartient plus au Groupe Avenir, mais aux représentants politiques mandatés par les électeurs et les électrices du Jura bernois.*"¹⁰ Pour un groupe de réflexion, rien d'étonnant. Le problème est que

l'attitude du Groupe Avenir est ambiguë. On ne convoque pas des assemblées publiques politiques sans par ailleurs ne prétendre qu'être un groupe de réflexion. Dans le même esprit, on ne se prévaut pas d'un soutien populaire de quelque 400 personnes, sans les consulter par après sur la suite des démarches à entreprendre. On ne peut pas d'un côté affirmer vouloir "*mettre en place une institution régionale unique, élue par le peuple des trois districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville, chargée seule d'exécuter, dans le cadre de la Constitution bernoise, les compétences dévolues au Jura bernois*",¹¹ et de l'autre, se départir de toutes responsabilités politiques. Incohérences et hypocrisi : quel beau ménage !

Les gens d'Avenir nous assurent réapparaître si rien n'est entrepris à moyen terme par les politiques. On attend avec impatience de voir comment.

7° Les urgences

Tout récemment, une décision de Berne – suppression du service des urgences en soirée et en fin de semaine – est venue frapper mortellement l'"Hôpital du Jura bernois". On a vu toute l'élite politique du Jura-Sud s'émouvoir. Vives réactions. Grandes déclarations de jeunes filles effarouchées. Ce qui était cocasse, c'est d'entendre ces bons probernois crier leur désarroi. Par exemple, Michel Blanchard, maire de Malleray : "*Et dire qu'il y en a qui rêvent encore ! Face à ce qui nous arrive aujourd'hui, j'en arrive à me demander si tout cela n'est pas le fruit d'une volonté délibérée du canton.*"¹² C'est finalement sous l'impulsion des maires autonomistes Zuber de Moutier et Boillat de St-Imier, soulignons-le, qu'une réaction efficace a été menée. Ceux-ci se sont immédiatement concertés et ont mis en place un comité d'action et de défense. Résultat : le report de la décision. Rien n'est gagné, mais la région peut entre-temps fourbir ses armes.

Voilà ce qu'on attend des élites politiques du Jura-Sud et des partis politiques : qu'ils retroussent leurs manches et s'engagent. On n'a que faire de pleurnicheries. Désormais, c'est dans la rue, par des actes qu'il faudra se défendre. Sinon, rien ne sert d'aboyer, la caravane passe.

8° L'affrontement : La seule politique à suivre

Cet état d'esprit d'action manque affreusement aux édiles probernois. Pourtant, s'ils entendent défendre eux aussi la substance vive de nos districts, en commençant par l'Hôpital du Jura bernois, ils devront bien s'y mettre. Pour la création d'un pouvoir de décision dans et pour le Jura-Sud, ce que souhaitent tous les partis, les choses seront encore plus difficiles. Actuellement, nous sommes pessimistes quant à la possibilité de la région de se mobiliser. Seul un mouvement de lutte, structuré, efficace, peut espérer avoir quelques succès. Malheureusement, rien ne semble indiquer l'émergence prochaine d'un tel mouvement du côté d'anciens Probernois.

9° La création d'une constituante

On l'a abondamment relevé ci-dessus. En matière d'autonomisation progressive, c'est la cacophonie générale. Il est temps que la région s'accorde sur un projet unique d'institutions à mettre en place. Cela ne peut se faire que si l'on travaille tous ensemble dans un organe unique susceptible d'imposer son projet. Actuellement, ni l'Assemblée interjurassienne, ni le Conseil général ne peuvent remplir ce mandat. Si Berne veut être crédible, elle doit dès aujourd'hui créer les bases légales à cela et nous offrir la possibilité de réunir les États généraux du pays. A eux d'élaborer la solution la meilleure pour nos districts qui peut tout aussi bien conduire à la création d'un canton de six districts ou d'un demi-canton. Car soyons réalistes, on ne peut pas parler de véritables compétences décisionnelles sans devoir envisager la séparation du Jura-Sud de Berne. D'ailleurs, ce que propose par exemple le Groupe Avenir va tout bonnement dans cette direction.

"Demandez et l'on vous donnera" est parole d'évangile. Avec l'Ours il faut avoir d'autres références. Ce n'est que sous la contrainte que Berne accédera à nos volontés. Pour l'heure, mis à part des manifestations en tous genres, il n'y a que la voie des initiatives qui peuvent lancer le débat là où il le faut. Malheureusement, le Groupe Avenir a capitulé. L'impulsion ne viendra pas de lui. Et l'on peut dire que d'ores et déjà son projet aussi beau qu'il soit est voué aux orties. Nous attendons du Jura-Sud qu'il s'engage rapidement sur ce front du combat démocratique. En particulier, nous en appelons à la création de comités d'initiatives. Les idées ne manquent pas. Nous suggérons d'envisager en premier lieu la possibilité de convoquer des États généraux !

10° L'Ours, sa police et nous

Le Groupe Béliet s'est rendu hier soir à Berne. Dès notre arrivée, à notre sortie du bus, nous avons été accueillis par la police bernoise et quelque 60 grenadiers, armés jusqu'aux dents, chiens à l'appui. Manifestement, il y a eu des fuites quant à l'action "Lothar" que nous avions prévue. Elle se fera un de ces quatre ! Mais nous devons ici condamner l'attitude des policiers

bernois. Ceux-ci nous ont instamment signifié de reprendre le chemin du retour alors que nous n'étions pas encore sortis du bus, alors que nous n'avions encore ni manifesté, ni déployé des banderoles ou exprimé des slogans politiques. Nous n'étions que de simples touristes venus du Jura à qui on intimait l'ordre d'évacuer la place et de rentrer. Quelles sont belles nos libertés ! Les déclarations du chef de la police furent sans équivoques : ces Messieurs n'ont que faire de la Liberté d'expression. Finalement, avec habileté, nous avons pu défiler dans les rues de Berne. Hier soir, nous étions les citoyens les mieux surveillés – ou protégés ! – de Berne.

Nous avons pu constater aux réactions épidermiques de ces personnes, que le drapeau jurassien demeure un emblème de combat, voilà qui est de bonne augure pour les prochaines batailles. Par cette manifestation, nous avons voulu montrer que les Jurassiens ne se laisseront jamais faire et seront toujours prêts à descendre dans la rue. Le résultat est manifestement atteint. Berne qui va, en matière de Question jurassienne, au-devant de grandes tensions, a montré de nouveau qu'elle entendait employer la manière forte : l'intimidation, la répression. La jeunesse jurassienne lui a signifié de son côté que l'idéal d'indépendance qui l'anime sera toujours à terme victorieux.

Groupe Béliér

-
- ¹ Déclaration parue dans le journal Biel/Bienne, 3/4 mai 2000.
 - ² **Groupe Béliér** : "*Il ne suffira pas toujours d'aboyer !*", communiqué transmis à la presse le 17 mai 2000.
 - ³ Nous avons dit très tôt ce que nous pensions de l'Assemblée interjurassienne. Cette opinion est encore pleinement valable. Cf. par exemple **Groupe Béliér** : "*Les clefs de la liberté*", conférence de presse donnée à Tavannes, le 8 juin 1996, à l'occasion de la 32ème Fête de la jeunesse jurassienne.
 - ⁴ Cf. à ce sujet notre contribution à l'attention du Conseil régional. **Groupe Béliér** : "*15 % d'autonomie: chiard t'oses pas ?*", quelques réflexions de la jeunesse jurassienne remises aux Conseil régional, à Tramelan, le 1er septembre 1999, et relative au mandat sur l'autonomisation progressive du Jura bernois.
 - ⁵ **Groupe Avenir** : "*Vers une autonomie du Jura bernois...*", avril 2000.
 - ⁶ Cf. **Groupe Avenir**, op. cit., "*Tableau synoptique des prises de position des partis politiques du Jura-Sud*", p. 14.
 - ⁷ Groupe de travail du **PSJB** : "*Autonomisation du Jura bernois*", conférence de presse du 17 septembre 1999.
 - ⁸ **Groupe Béliér** : "*15 % d'autonomie: chiard t'oses pas ?*", op. cit.
 - ⁹ Cf. note 1.
 - ¹⁰ **Groupe Avenir**, op. cit., p. 62.

-
- ¹¹ **Groupe Avenir**, op. cit., p. 13. Notons que ce sont les termes du Manifeste signé durant l'hiver 1997-1998 par, selon le Groupe Avenir, plusieurs centaines de citoyens des trois districts du Jura-Sud et qui sont devenus l'art. 2 des statuts du Groupe Avenir du 17 février 1999.
- ¹² Déclaration parue dans le Journal du Jura, 10 mai 2000.